

RAPPORT ANNUEL

2024-2025



CANADIAN ASSOCIATION OF OPTOMETRISTS
ASSOCIATION CANADIENNE DES OPTOMÉTRISTES

Message du président

Une association pancanadienne efficace contribue à renforcer notre profession. La collaboration stratégique entre vos associations provinciales et l'ACO garantit une représentation complète et des efforts coordonnés en votre nom. Bien que les priorités varient d'une province à l'autre, l'une de nos plus grandes forces est notre unité sur les questions à l'échelle du pays, qui nous a permis d'obtenir des succès majeurs pour la profession. L'impact que nous avons eu, malgré notre nombre relativement restreint, est impressionnant.

En repensant à mon mandat à titre de président de l'ACO, je suis fier des progrès que nous avons accomplis. De la mise en œuvre des objectifs de notre plan stratégique à l'adoption du projet de loi C-284, en passant par nos efforts de défense des intérêts sur des questions fédérales telles que l'augmentation de l'imposition des gains en capital, les programmes fédéraux de prestations de soins de santé pour la vue et notre campagne en faveur de la modernisation du secteur de l'assurance, nous allons de l'avant. Bien que des défis demeurent, notamment l'accès aux soins dans les régions rurales et éloignées, les pénuries de médicaments ophtalmiques, les lacunes en matière de recherche et la nécessité d'optimiser notre champ de pratique, je suis convaincu que nous continuerons sur notre lancée.

L'ACO joue un rôle essentiel en tant que carrefour d'information de l'optométrie,

en défendant les intérêts de ses membres, en soutenant les initiatives provinciales et en favorisant un dialogue continu afin d'améliorer la pratique de l'optométrie. Nous continuons de renforcer la profession grâce à nos activités de défense des intérêts, au travail de nos comités, au Forum des leaders de l'optométrie, à notre congrès biennal et à notre étroite collaboration avec les associations, les organismes de réglementation, les établissements d'enseignement et les autres intervenants du secteur de la santé. L'ACO veille à ce que les décideurs comprennent le rôle essentiel que jouent les optométristes en tant que fournisseurs de soins primaires. Nous continuons également de réclamer des investissements accrus dans la recherche sur la vision et l'éducation du public, deux éléments essentiels à l'amélioration des soins oculaires pour toute la population canadienne.

Une vision claire, au sens propre comme au figuré, est au cœur de notre travail. En tant que cliniciens, nous aidons les gens à voir clairement chaque jour. En tant qu'association pancanadienne, nous avons pour mission de tracer une vision en anticipant et en préparant l'avenir de notre profession. Cela repose sur notre capacité à travailler collectivement pour assurer notre rôle dans un système de santé intégré, à nous préparer aux progrès technologiques et cliniques, et à veiller à ce que notre pratique clinique reflète notre vaste expertise.

Notre avenir dépend également de la prochaine génération d'optométristes. L'engagement auprès des étudiant.e.s a été l'un des aspects les plus gratifiants de mon mandat. Qu'il s'agisse d'accueillir les étudiant.e.s de première année qui entament leur parcours, d'assister aux cérémonies de remise des sarraus et aux remises de diplômes dans les écoles canadiennes ou de rencontrer des étudiant.e.s qui étudient aux États-Unis, je suis constamment inspiré par leur énergie, leur curiosité et leur engagement. Avoir un nombre restreint de professionnels dans un pays vaste et diversifié présente des défis pratiques, logistiques et, parfois, idéologiques. Mais cela ne me décourage pas. Nos valeurs communes et notre esprit de collaboration, à tous les niveaux, font l'envie de nombreuses professions qui peinent à trouver un terrain d'entente.

Grâce à nos efforts collectifs, nous bâtissons un avenir dynamique pour notre profession et contribuons à tracer la voie vers une meilleure santé oculaire pour toute la population. Nous apprécions profondément la confiance que vous nous accordez pour représenter la profession à l'échelle du pays, et nous restons déterminés à faire progresser vos intérêts et ceux de l'optométrie partout au Canada.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion d'être votre président. Ce fut un véritable honneur.



Dr Martin Spiro
Président de l'ACO





L'Association canadienne des optométristes (ACO) reste fidèle à sa mission qui consiste à faire progresser la profession d'optométriste et à améliorer l'accès à des soins de la vue pour toute la population canadienne. Au cours de la dernière année, l'ACO a franchi d'importantes étapes dans ses activités de défense des intérêts, renforcé ses partenariats et élargi ses initiatives d'éducation du public. Qu'il s'agisse de célébrer des victoires législatives comme l'adoption du projet de loi C-284 ou de s'attaquer à des questions clés telles que la

nécessité d'améliorer les programmes fédéraux et la modernisation des prestations de soins de la vue dans le secteur des assurances, l'ACO continue de faire progresser les priorités de la profession. Le présent rapport met en évidence les progrès réalisés dans tous les domaines de notre plan stratégique, notamment la défense des intérêts, l'éducation, la sensibilisation du public, l'engagement des étudiant.e.s et le perfectionnement professionnel, qui contribuent à renforcer et à unifier la profession au Canada.

Nouveaux membres au Conseil de l'ACO



La Dre Krista Bruni (Ontario) a obtenu son diplôme du Michigan College of Optometry en 2010. Elle est originaire de Sault Ste. Marie, en Ontario. En 2016, elle a reçu le titre de Fellow de l'American Academy of Optometry. Elle participe activement au mentorat des jeunes optométristes, les aidant à tracer la voie vers une carrière épanouissante.



La Dre Jessica Wood (Î.-P.-É.) est originaire de West Devon, sur l'Île-du-Prince-Édouard. Elle a obtenu une maîtrise en sciences de la vision clinique à l'Université Dalhousie en 2018 et a terminé son doctorat en optométrie à l'Université de Waterloo en 2022, où elle a reçu le prix Good-Lite Pediatric Optometry. La Dre Wood s'intéresse particulièrement à l'optométrie pédiatrique, est bénévole pour les Jeux olympiques spéciaux depuis 2017, où elle effectue des dépistages de la vue.



Rebecca Treen s'est jointe au conseil de l'ACO à titre de représentante des étudiant.e.s. Elle a terminé sa troisième année au Collège d'optométrie de l'Université de l'État de New York (SUNY) et est présidente élue de l'Association canadienne des étudiants en optométrie (ACÉO) à SUNY.



Promouvoir la défense des intérêts au niveau fédéral

Avec l'adoption du projet de loi C-284, nos efforts de défense des intérêts se concentrent pour garantir que la voix de l'optométrie soit prise en compte dans l'élaboration de la stratégie nationale sur les soins oculaires. Nous continuons à collaborer activement avec les hauts responsables du gouvernement fédéral au nom de nos membres et de la profession.

Projet de loi C-284

Pour garantir une bonne santé oculaire à tous les Canadiens, il faut adopter une approche globale qui fasse de la santé oculaire, des soins oculaires et de la réhabilitation visuelle des éléments essentiels du programme de santé publique du Canada. Le **projet de loi C-284, Loi visant à établir une stratégie nationale sur les soins oculaires**, a reçu la sanction royale et est entré en vigueur le 7 novembre 2024.

Le projet de loi décrit l'élaboration d'une stratégie nationale fondée sur quatre piliers:

- 1 Éducation et formation des professionnels de la santé,
- 2 Promouvoir et recueillir des données sur la prévention, le traitement et la réhabilitation visuelle des maladies oculaires,
- 3 Promouvoir le partage d'informations et de connaissances entre les gouvernements fédéral et provinciaux en matière de prévention, de traitement des maladies oculaires, et de réhabilitation visuelle,
- 4 Accélérer l'approbation des dispositifs et des médicaments liés aux maladies oculaires.

La loi reconnaît également la nécessité de sensibiliser davantage le public à la DMLA et désigne officiellement le mois de février comme le Mois de la sensibilisation à la dégénérescence maculaire liée à l'âge au Canada.

En plus de ces mesures, nous plaidons en faveur d'une meilleure éducation du public. Le soutien de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) pourrait considérablement renforcer notre efficacité, notre portée et notre impact. Avec nos partenaires dans le domaine de la vision, nous plaidons pour la création d'un bureau chargé de la vision au sein de Santé Canada ou de l'Agence de la santé publique du Canada.

L'adoption du projet de loi représente une avancée décisive, qui s'inscrit dans le prolongement des efforts de sensibilisation et de l'engagement de l'ACO visant à faire des soins oculaires une priorité nationale en matière de santé et à promouvoir des soins réguliers et proactifs à l'échelle du pays.

Les optométristes ont été à l'avant-garde des efforts visant à établir une stratégie nationale, et l'ACO est idéalement placée pour favoriser une discussion et une collaboration productives avec un large éventail de partenaires du secteur de la vision afin de partager nos ressources et notre expertise pour faire de cet objectif important une réalité.

Après son adoption, l'ACO a organisé une réception pour célébrer l'adoption du projet de loi, à laquelle ont assisté des invités de marque, notamment les députés Judy Sgro, Carole Hughes, David Epps, Majid Jowhari, Julie Vignola, le Sénateur Ravalia, le chef de la direction de la Direction générale de la stratégie en matière de santé et le directeur de la politique en matière de santé de l'Assemblée des Premières Nations, ainsi que tous les partenaires du secteur de la vision qui ont collaboré à cet effort de défense des intérêts à long terme.

François Couillard, chef de la direction de l'ACO, a participé à plusieurs réunions avec des acteurs et des partenaires de l'industrie canadienne afin de les sensibiliser à la loi et aux prochaines étapes. En décembre 2024, il a participé à une table ronde organisée par Vaincre la cécité Canada, à laquelle ont également pris part l'honorable Judy A. Sgro (députée de Humber River-Black Creek), Elisabeth Fowler (directrice générale de la Société canadienne d'ophtalmologie) et Jennifer Urosevic (présidente et directrice générale de Réadaptation en déficience visuelle Canada).



"Raising Our Sights Townhall" Vaincre la cécité Canada

▶ [Regardez l'enregistrement](#)



COMMUNIQUÉS DE PRESSE DE L'ACO



▶ L'Association canadienne des optométristes souligne le besoin persistant de sensibilisation en matière de santé oculaire au sein de la population canadienne et appelle à la mise en place d'une stratégie nationale dédiée



▶ L'Association canadienne des optométristes (ACO) se réjouit de l'adoption du projet de loi C-284 consacré à une stratégie nationale sur les soins oculaires



▶ Les partenaires canadiens en santé oculaire se réjouissent de l'adoption par le Parlement du projet de loi C-284, Loi sur la stratégie nationale sur les soins oculaires

Plaidoyer dans le cadre de la campagne électorale fédérale de 2025

Reconnaissant que les élections fédérales sont une occasion de mettre en avant les priorités des optométristes, l'ACO a élaboré des ressources à l'intention de ses membres, notamment un modèle de lettre à personnaliser afin de mettre en avant les principaux enjeux fédéraux, tels que la stratégie nationale en matière de soins oculaires, le Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI) et le programme des services de santé non assurés (SSNA).

Pour appuyer davantage cette initiative, nous avons préparé une trousse de défense des intérêts complète contenant des conseils et des directives pour interagir efficacement avec les candidats, ainsi que des messages clés soulignant l'importance de la santé oculaire, le rôle clé de l'optométrie et ce qui peut être accompli à l'échelle fédérale.

Au cours de cette initiative d'un mois, les optométristes et les étudiant.e.s en optométrie ont envoyé **967 courriels** aux candidats, qui ont obtenu un **taux d'ouverture de 24 %** (supérieur à la moyenne de l'industrie).

Cette campagne a permis de faire entendre la voix des optométristes auprès des candidats locaux. Elle a également généré **769 visites** sur la page Web de l'ACO consacrée à la défense des intérêts de la profession. La réponse positive des candidats et leur engagement envers notre message constituent un pas en avant dans l'établissement des relations et la visibilité nécessaires à la réalisation de notre mission.

Exonération de remboursement des prêts étudiants

Reconnaissant que la politique fédérale peut avoir des répercussions non seulement sur les optométristes en clinique, mais aussi sur les étudiant.e.s en optométrie, l'ACO continue de plaider en faveur de l'élargissement de la liste des professions admissibles au Programme canadien d'exonération de remboursement des prêts étudiants afin d'y inclure les optométristes, afin d'aider à relever les défis liés à l'accès aux soins auxquels font face les personnes qui vivent dans des régions rurales, éloignées ou peu peuplées, et dans les communautés autochtones. Nous avons plaidé en faveur de l'admissibilité des optométristes à ce programme dans nos soumissions pré-budgétaires, nos lettres aux députés et notre présentation au Comité fédéral des finances au nom de la Coalition des professionnels de la santé (CPS).

Au cours de la campagne électorale fédérale de 2025, l'ACO a lancé une initiative de défense des intérêts axée sur cette question. En collaboration avec plusieurs membres étudiants, nous avons lancé une campagne de lettres pour les étudiants en optométrie afin de leur permettre de contacter facilement leurs candidats fédéraux locaux et de leur demander de s'engager à inclure l'optométrie dans le Programme canadien d'exonération de remboursement des prêts d'études. Nous avons été ravis de constater un taux de participation particulièrement élevé chez les étudiants à cette campagne, qui a généré **634 visites** sur la page web dédiée.

Proposition d'augmentation de l'impôt sur les gains en capital

À la suite de l'annonce, en avril 2024, d'une proposition d'augmentation de l'impôt sur les gains en capital, l'ACO a exhorté le gouvernement à mettre en place une exemption pour les professionnels de la santé, reconnaissant l'impact négatif que cette augmentation aurait sur les investissements de nos membres dans leurs cliniques et leur planification de la retraite. En collaboration avec d'autres associations du secteur de la santé, nous avons rédigé une lettre à l'intention de la ministre des Finances, Chrystia Freeland, exhortant le gouvernement fédéral à créer une exemption à l'augmentation de l'impôt sur les gains en capital pour les professionnels de la santé.

En mars 2025, le gouvernement a annoncé qu'il annulait la hausse proposée du taux d'inclusion des gains en capital, reconnaissant le rôle essentiel des petites entreprises et leur offrant davantage de soutien et de stabilité pour l'avenir.

Programmes fédéraux de soins de la vue

Il peut être difficile de se tenir au courant des exigences et des processus des programmes fédéraux de soins de la vue, comme le SSNA, le PFSI et le FAC, car chaque programme fixe ses propres frais et la participation des optométristes est facultative. Afin d'aider nos membres à mieux comprendre ces programmes et à s'y retrouver, nous avons élaboré un guide des programmes fédéraux.



Consultez le guide des programmes fédéraux de l'ACO (connexion requise)

Ce guide explique le calcul des frais et les conditions dans lesquelles la facturation du solde est autorisée.

Il comprend également des liens vers les sites Web des programmes pour plus de détails. L'ACO continue de défendre les intérêts de ses membres et d'œuvrer en faveur d'une rémunération équitable et transparente des services.

Memoire pré-budgétaire 2025 de l'ACO

La soumission de l'ACO décrit les mesures précises que nous demandons au gouvernement fédéral pour améliorer la santé oculaire des Canadiens et les conditions de travail des optométristes. Nous soulignons également la nécessité d'une stratégie nationale en matière de vision afin d'assurer une santé oculaire optimale pour toute la population.

Lire le mémoire prébudgétaire 2025 de l'ACO



Tarifs douaniers

Bien que la politique tarifaire américaine reste floue, il est possible que les tarifs augmentent le coût d'importation des appareils médicaux essentiels et perturbent les chaînes d'approvisionnement médical. L'ACO a rencontré le cabinet du ministre de la Santé afin de discuter de l'impact potentiel des tarifs sur les optométristes. À l'heure actuelle, aucun tarif n'est proposé pour l'importation d'équipements ophtalmiques, de lunettes, de montures, de lentilles de contact ou d'appareils médicaux.

L'ACO suit de près l'évolution de la situation et collabore étroitement avec d'autres fournisseurs de soins de santé alliés afin de s'assurer que le gouvernement comprend pleinement l'impact potentiel de ces droits de douane sur nos professions et les services essentiels que nos membres offrent.



Promouvoir l'amélioration de la santé oculaire, l'accès aux soins ophtalmologiques

Les initiatives de sensibilisation et de défense des intérêts de l'ACO ont mis l'accent sur la promotion du rôle clé des optométristes en tant que prestataires de soins oculaires primaires et sur la collaboration avec les coalitions de soins de santé dans le but commun d'améliorer la santé oculaire et les soins de la vue pour toute la population.

Championne de la vision 2024



Shelley Ann Morris a reçu le prix « Championne de la vision » 2024 de l'ACO en reconnaissance de son rôle central au sein de divers groupes et

programmes à Ottawa visant à améliorer l'accessibilité et à accroître les possibilités inclusives pour les personnes ayant une déficience visuelle de participer à des activités récréatives et sportives.

Navigateurs de l'APN et du SSNA

L'automne dernier, la directrice des relations gouvernementales et de la défense des intérêts de l'ACO, et la Dre Dana Blakolmer ont fait une présentation à l'Assemblée des Premières Nations (APN) afin d'informer le groupe des navigateurs du SSNA. Les navigateurs fournissent des services de défense des

intérêts et de liaison concernant le programme SSNA au nom des communautés des Premières Nations, des travailleurs en santé communautaire, de leurs clients et des organisations.



Programme fédéral de santé intérimaire

L'ACO a rencontré le directeur d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada afin d'aborder les préoccupations relatives aux faibles taux de remboursement dans le cadre du Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI). Après avoir consulté les optométristes participant au programme, l'ACO soumettra un document préconisant une augmentation des taux et la résolution des problèmes liés à la vérification.

La main-d'œuvre en soins de santé au Canada

Tant de manière indépendante que par le biais de son leadership au sein de la Coalition des professionnels de la santé, l'ACO a toujours milité pour que les optométristes soient reconnus comme des fournisseurs de soins primaires dans la planification de la main-d'œuvre en soins de santé afin de promouvoir un système intégré au Canada. Nos efforts de défense des intérêts se sont étendus à diverses plateformes, notamment notre représentation au siège de la CPS, au sein de la Coalition pour l'action en faveur des travailleurs de la santé et notre participation aux travaux de la main-d'œuvre en santé du Canada sur la modélisation de la main-d'œuvre en santé. Ces initiatives soulignent notre engagement à mettre en évidence le rôle essentiel des optométristes dans les soins primaires.

Profitant de cet élan, l'ACO a publié une déclaration sur l'exclusion des optométristes dans le document **«Les soins offerts aux Canadiens : l'avenir de l'effectif en santé au Canada – Étude sur l'éducation, la formation et la répartition de l'effectif en santé au Canada»**. Cette omission est préoccupante, et nous espérons qu'en attirant l'attention sur ce point, parallèlement à notre travail de défense des intérêts, nous pourrions faire en sorte que les optométristes soient dûment reconnus comme des membres à part entière des équipes de soins primaires dans les initiatives futures.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'ACO



► Les soins oculaires sont des soins de santé primaires

Ressources humaines en santé

À la suite de l'annonce faite l'an dernier par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) de la suspension de la publication annuelle du rapport intitulé « Les effectifs de la santé au Canada : aperçu », la Coalition des professionnels de la santé (CPS) a communiqué avec le président de l'ICIS pour lui faire part de l'importance cruciale de ce rapport pour la planification des effectifs en santé et pour lui offrir son soutien à la poursuite de la collecte de données et de la production de rapports.

Lors d'une réunion de suivi, l'ACO a été heureuse d'apprendre que l'ICIS avait repris la collecte de données pour le rapport sur les effectifs de la santé au Canada. Le chef de la direction de l'ACO, François Couillard, a été invité à la réunion sur la modélisation et la prévision des effectifs de la santé au Canada.

Collaboration avec les partenaires canadiens dans le domaine de la vision et défense des intérêts

L'ACO collabore avec des intervenants nationaux et internationaux dans le domaine de la vision afin de renforcer la voix de l'optométrie. Nous travaillons également en partenariat avec des organisations qui s'intéressent à la promotion et à l'avancement de la santé oculaire et des soins de la vision pour les personnes au Canada et dans le monde entier.

L'ACO travaille également avec des organisations telles que la Coalition des professionnels de la santé (CPS) et le Groupe d'intervention action santé (GIAS), dans le cadre de diverses initiatives visant à influencer positivement la prestation des soins dans l'ensemble du système de santé canadien.

Les efforts de défense des intérêts directs de l'ACO et son travail auprès de partenaires stratégiques et d'intervenants ont donné des résultats significatifs sur divers fronts. L'adoption du projet de loi C-284 et l'annulation récente de l'augmentation de l'impôt sur les gains en capital démontrent l'importance et l'impact d'une défense des intérêts forte et collaborative.

L'ACO joue un rôle actif au sein du GIAS et de la CPS, où elle occupe le poste de présidence. Grâce à ces participations, nous prenons part à des discussions sur les ressources humaines en santé, en mettant l'accent sur des domaines tels que le maintien en poste, le recrutement, la planification et l'innovation. Parallèlement aux efforts individuels de l'ACO, la CPS a également été très active pour demander l'élargissement du Programme d'exonération du remboursement de prêts d'études, plaider en faveur de l'abrogation de l'augmentation proposée de l'impôt sur les gains en capital pour les travailleurs de la santé et réclamer des améliorations au programme SSNA, notamment une augmentation de la

rémunération des fournisseurs de soins de santé.

En octobre, le président de la CPS, François Couillard, s'est adressé au Comité des finances lors des consultations pré-budgétaires. Il a plaidé en faveur de l'élargissement du Programme canadien d'exonération de remboursement des prêts étudiants, de l'investissement dans la main-d'œuvre en santé et de l'octroi d'un crédit d'impôt aux petites entreprises qui étendent la couverture d'assurance maladie de leurs employés.

Document de consensus du GIAS

Le 4 novembre, lors d'une conférence de presse au Parlement, les coprésidents de GIAS ont officiellement publié leur document de consensus. Le GIAS, qui regroupe 43 associations nationales du secteur de la santé, dont l'ACO, représentant plus de 600 000 professionnels de la santé, demande que des mesures urgentes soient prises pour relever les défis auxquels le système de santé canadien fait face. Le document de consensus s'articule autour de trois piliers principaux :

- 1 Relever les défis en matière de ressources humaines en santé
- 2 Investir dans la parité en santé mentale
- 3 Promouvoir les soins communautaires



Lire le document de consensus GIAS
(en anglais)

COMMUNIQUÉS DE PRESSE CONJOINTS



► Les partenaires canadiens en santé oculaire se réjouissent de l'adoption par le Parlement du projet de loi C-284, *Loi sur la stratégie nationale sur les soins oculaires*



► Les associations professionnelles de la chiropractie, des soins dentaires et de l'optométrie réitèrent leur demande d'abolir la hausse proposée du taux d'inclusion des gains en capital

Conseil mondial d'optométrie (WCO)

En tant qu'organisation membre du WCO, l'ACO partage régulièrement les informations et les ressources dans son bulletin d'information destiné à ses membres. Le Dr Michael Nelson, ancien président de l'ACO, est le représentant nord-américain au conseil d'administration du WCO et membre du comité d'éducation.

Coalition mondiale pour la sensibilisation à la myopie

François Couillard, chef de la direction de l'ACO, s'est joint au conseil d'administration 2025 de la **Global Myopia Awareness Coalition** (GMAC) afin de sensibiliser la population et de stimuler l'action mondiale pour lutter contre la myopie chez les enfants. Il est président du comité des adhésions, qui recrute de nouveaux membres issus de l'industrie et d'associations et fait la promotion de la mission de GMAC à l'échelle mondiale. GMAC travaille à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de marketing visant à soutenir les professionnels de la vue et à sensibiliser la population à la myopie par l'intermédiaire d'associations sélectionnées dans plusieurs pays pilotes, dont le Canada.



“Up Close With: GMAC's Membership Committee Chair François Couillard”

Review of Myopia Management

► [Écouter l'entrevue \(en anglais\)](#)



Renforcer la voix de l'optométrie auprès du public

Sécurité lors d'une éclipse solaire

Après la grande couverture médiatique dont a bénéficié l'optométrie lors de l'éclipse solaire du 8 avril 2024 à l'échelle nationale, l'ACO a mis à jour sa trousse d'information sur les éclipses solaires, a rappelé aux gens de ressortir leurs lunettes d'éclipse et a partagé des conseils de sécurité avec ses membres et le public sur ses réseaux sociaux en prévision de l'éclipse solaire partielle visible dans certaines régions du Canada le 29 mars 2025. Cela a stimulé la fréquentation des informations **mises à jour dans notre Bibliothèque sur la santé oculovisuelle** (plus de 3 000 visiteurs) et de nos plateformes de médias sociaux.

Conférence sur la santé de la vision

En octobre, l'ACO a assisté à la conférence Vision 2024, organisée par le Conseil canadien des aveugles (CCA) et Vaincre la cécité Canada (VCC). La conférence a examiné les conclusions de la deuxième partie du Rapport sur la santé de la vision, qui porte sur l'état actuel de la santé visuelle au Canada et sur ce à quoi nous pouvons nous attendre à l'issue de la pandémie.

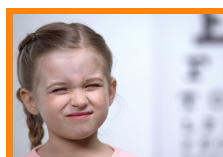
La vice-présidente de l'ACO, la Dre Allison Scott, a pris la parole lors de la conférence, soulignant les conclusions d'un sondage Léger 2024 réalisé pour le compte de l'ACO, qui montre la nécessité de sensibiliser davantage la population à l'importance des examens complets de la vue réguliers, tout particulièrement dans un contexte de vieillissement de la population et d'épidémie de myopie chez les enfants. En mettant de nouveau l'accent sur les soins préventifs, elle a souligné l'importance d'intégrer les soins oculaires dans les routines de santé de tous les groupes d'âge, des tout-petits aux personnes âgées.



Promotion des examens complets de la vue

La sensibilisation du public à l'optométrie et à la santé oculovisuelle continue de croître grâce à des campagnes d'éducation publique, à l'expansion de notre présence sur les médias sociaux, à des communiqués de presse, à une contribution mensuelle au magazine *Prisme Optique*, à des entrevues avec les médias, à la promotion de notre Bibliothèque sur la santé oculovisuelle sur notre site Internet, et à la publication de nos prises de position.

Déclarations de position – nouvelles et mises à jour :



Déclaration de position:
Prise en charge de la myopie



Déclaration de position:
Fréquence recommandée de l'examen complet de la vue



Déclaration de position:
Dépistage des troubles de la vision chez les enfants et examen complet de la vue

Campagnes d'éducation du public

À l'occasion du Mois de la santé visuelle en mai dernier, l'ACO a lancé une campagne nationale bilingue de sensibilisation intitulée « **Faut y voir** », qui encourageait les gens à prendre rendez-vous régulièrement chez leur optométriste. La campagne numérique s'est déroulée tout au long du mois de mai sur TikTok, YouTube, Spotify, Instagram et Facebook.

« Si papa pense qu'il voit bien, pourquoi il fait cette face-là ? »



Campagne du Mois de la santé visuelle



2,3 millions d'utilisateurs uniques, avec 7,4 millions d'impressions.



plus de **9 000 personnes** ont utilisé l'outil de recherche «**Trouver un docteur** »

La page « Faut y voir » du site Web a enregistré 861 clics, et le communiqué de presse a atteint près de 4 000 personnes, avec plus de 300 publications en ligne.

À l'occasion du Mois de la vision des enfants en octobre dernier, l'ACO a lancé une nouvelle campagne numérique nationale «**Aidez-les à voir plus loin!**», axée sur la sensibilisation à la myopie et à l'importance cruciale des examens annuels de la vue pour les enfants. La campagne s'est déroulée sur Facebook, Instagram, TikTok, YouTube et Spotify tout au long du mois d'octobre.



Campagne du mois de la vision des enfants



2,1 millions d'utilisateurs uniques,
avec **69 millions d'impressions.**



plus de 12,000 personnes ont
utilisé l'outil de recherche
«**Trouver un docteur** »

YouTube et TikTok ont particulièrement bien fonctionné, générant un trafic très ciblé et contribuant à nos objectifs de conversion.

Les membres ont été invités à télécharger les ressources créatives de la campagne dans différents formats afin de les partager sur leurs propres réseaux sociaux. Nous avons élaboré un guide des réseaux sociaux afin de faciliter l'utilisation et le partage de ces ressources. Ces campagnes ont été lancées en partenariat avec NBO, NSAO, PEIAO et NLAO, et ont bénéficié du soutien financier d'Alcon, CooperVision et Sun Pharma.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE DE L'ACO



➤ L'Association canadienne des optométristes lance une nouvelle campagne publique « Faut Y Voir » pour sensibiliser la population à la santé oculaire et incite tous les Canadiens à prendre des mesures proactives pour préserver leur vision



➤ L'Association canadienne des optométristes (ACO) sensibilise à l'épidémie de myopie chez les enfants et à l'importance de limiter le temps devant un écran

Planifiez un examen de la vue dès aujourd'hui!



faut y voir
VOTRE VUE, VOYEZ-Y.
CONSULTEZ L'OPTOMÉTRISTE.
[Fautyvoir.com](https://fautyvoir.com)

Améliorer les conditions cliniques

Optimisation de la pratique

Le Forum des leaders de l'optométrie (FLO) 2025 de l'ACO s'est concentré sur l'optimisation du champ de pratique de l'optométrie afin d'améliorer l'accès aux soins oculaires, les résultats pour les patients et le rôle de la profession au sein du système de santé en général.



Téléchargez le rapport
sommaire du FLO 2025
de l'ACO

L'ACO a également procédé à une comparaison approfondie du champ de pratique de l'optométrie au Canada et des efforts d'optimisation aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande, deux pays reconnus pour leur champ de pratique étendu et leurs initiatives fructueuses ces dernières années. Nous élaborons actuellement d'autres ressources pour aider les associations provinciales dans leurs démarches.

À la suite du FLO, le président de l'ACO, le Dr Martin Spiro, a été invité au balado 20/20, animé par le Dr Harbir Sian.

Il y a partagé des informations et des données issues de la réunion afin d'illustrer pourquoi l'optimisation du champ de pratique est nécessaire pour notre profession, le système de santé et, surtout, les patients.



**“Ask Not What What Your Profession
Can Do For You...” - Dr Martin Spiro**

Dr Harbir Sian

[▶ Voir l'épisode du balado 20/20](#)

Promouvoir la modernisation des prestations de soins de la vue

L'ACO poursuit ses efforts pour sensibiliser les intervenants du secteur de l'assurance à l'importance de moderniser les prestations de soins de la vue. Nous avons collaboré avec plusieurs intervenants dans le cadre de rencontres individuelles avec des cadres supérieurs, de plusieurs blogs et articles publiés dans des revues spécialisées,

ainsi que de webinaires offrant des crédits de formation continue au personnel des assureurs. Notre webinaire avec l'honorable Judy Sgro et le Dr Spiro a attiré le plus grand nombre de participants depuis le lancement de la campagne Gardez à l'œil à la mi-2020. Nous commençons maintenant à voir les publications spécialisées et les assureurs adopter notre langage concernant la modernisation des prestations de soins de la vue.

La campagne **Gardez à l'œil** a fait des progrès significatifs au cours de la dernière année, **Medavie offrant de nouvelles options de prestations de soins de la vue** (lien en anglais) à ses clients, et les Forces armées canadiennes ayant augmenté leur taux de rémunération. Depuis le 14 novembre 2024, Medavie offre trois options de soins de la vue en groupe :

- **Examens de suivi entre les examens complets de la vue** - 100 \$ à 200 \$/12 mois
- **Visites urgentes en clinique** - 30 \$/ 60 \$/12 mois
- **Allocation plus élevée pour les personnes ayant besoin de lunettes multifocales** - 275 \$ à 650 \$/24 mois
- **Une allocation plus élevée pour les lentilles de contact en raison d'une maladie** - 200 \$ à 400 \$/24 mois
- **Évaluation et formation en thérapie visuelle** - 200 \$ à 750
- **Implants intraoculaires** - 500 \$ à 1 000 \$/œil à vie
- **Chirurgie oculaire au laser** - 500 \$ à 2 000 \$ à vie.

Depuis le 1er octobre 2024, les Forces armées canadiennes (FAC) ont augmenté la rémunération des examens complets de la vue de 140 \$ à 180 \$ et n'exigent plus d'autorisation préalable pour l'OCT et l'imagerie rétinienne si le coût se situe dans cette fourchette. Le formulaire que les optométristes doivent remplir a également été considérablement simplifié grâce à nos efforts. Une autorisation préalable est toujours requise si le coût dépasse le montant préétabli.

L'ACO se concentre désormais principalement sur les courtiers, les conseillers et les grands promoteurs de régimes afin d'accroître la demande pour des prestations améliorées et modernisées.

À l'appui des travaux de l'ACO sur la modernisation du secteur de l'assurance, le président de l'ACO, le Dr Martin Spiro, a participé à un article de la revue spécialisée *Benefits and Pensions Monitor*. Il y explique que la couverture traditionnelle des examens oculaires semestriels de base et des aides visuelles modestes ne répond pas aux besoins actuels des patients et met en garde contre le fait que l'écart de couverture des outils de diagnostic avancés tels que l'imagerie rétinienne et l'OCT limite le dépistage précoce et la prise en charge proactive des maladies oculaires graves, qui peuvent entraîner une perte irréversible de la vision.



← Lisez l'article « Why plan sponsors need to modernize vision benefits »

L'examen des soins oculaires réalisé par *Benefits and Pensions Monitor* a également publié un article explorant les lacunes en matière de prestations pour les soins de la vue et l'impact des maladies oculaires sur la productivité au travail, en collaboration avec les assureurs Medavie Blue Cross et Beneva.

Les réunions régulières avec les acteurs du secteur des assurances ont été complétées par des webinaires, des articles de blog et des ressources.

- Article de blogue « **What the Experts Say - Creating a Best Practices Vision Care Benefit** »
- Resource « **Best Practices Guide to Vision Care Benefits** »
- Article de blogue : « **First National Care Vision Care Survey** »
- Webinaire « **What the Research Says about Vision Care** »
- Article de blogue : « **The Survey Says: New Insights into Vision Care Benefits** »

Préoccupations relatives à la vérification des ordonnances en ligne

En avril dernier, François Couillard, chef de la direction, a rencontré le nouveau directeur principal de la lutte contre la fraude et de la gestion des membres de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP) afin de lui faire part de nos préoccupations concernant les risques liés aux achats de produits optiques en ligne sans vérification adéquate des ordonnances. L'ACCAP a pris bonne note des commentaires de l'ACO et s'est engagée à soulever la question auprès de ses membres.

Depuis, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a révisé ses directives et clarifié les exigences relatives à la preuve d'une ordonnance valide. Le bulletin [**Nouvelles de l'accise et de la TPS/TVH – No 119**](#) fournit les nouvelles directives.

Position révisée de l'ARC

À la lumière des commentaires reçus, l'ARC a conclu qu'au lieu de conserver une copie de l'ordonnance ou du dossier d'évaluation valide, le fournisseur doit obtenir et conserver les renseignements suivants afin de démontrer de manière suffisante et crédible qu'une ordonnance ou un dossier d'évaluation valide existait au moment où la fourniture a été effectuée :

- la date de délivrance de l'ordonnance ou du dossier d'évaluation;
- le nom du professionnel de la vue qui a délivré l'ordonnance ou le dossier d'évaluation au consommateur; et
- les détails de l'ordonnance ou du dossier d'évaluation, tels que les valeurs de la sphère, du cylindre, de l'axe, de la courbure de base ou de la distance pupillaire, ainsi que toute recommandation supplémentaire concernant les lentilles fournie par le professionnel de la vue et incluse dans le document.

Réduire les pénuries de médicaments ophtalmiques

À la suite de la consultation menée par Santé Canada en 2023 sur les pénuries de médicaments, à laquelle l'ACO a participé activement, le Ministère a **annoncé une approche en trois volets pour réduire les pénuries de médicaments et de dispositifs médicaux et renforcer la résilience face à ces pénuries**:

- 1 cerner les risques de pénurie et y remédier,
- 2 améliorer et partager l'information sur la chaîne d'approvisionnement, et
- 3 améliorer l'accès aux produits de santé.

L'approche de Santé Canada semble correspondre aux propositions de l'ACO. Nous continuons de fournir une mise à jour mensuelle sur les pénuries de médicaments ophtalmiques et les dates de fin prévues dans *Contact*, l'infolettre des membres de l'ACO.

Programmes destinés aux membres de l'ACO

L'ACO continue d'élargir ses partenariats afin d'offrir à ses membres une gamme d'avantages et de ressources exclusifs adaptés à leurs besoins professionnels et personnels. L'année dernière, nous avons conclu un partenariat avec Perkopolis, qui permet à nos membres d'accéder à des milliers de promotions offertes par des marques très prisées.

Nous avons également produit une trousse d'information sur les avantages offerts aux membres, qui décrit tous les

avantages et programmes, et l'avons envoyée à tous nos membres par courriel.

Webinaire : « Naviguer dans le monde bancaire pour les besoins personnels et commerciaux »

L'ACO a collaboré avec TD Financial pour offrir un webinaire sur la propriété d'entreprise, couvrant des sujets tels que les structures d'entreprise, les services bancaires aux entreprises, le financement de votre entreprise et l'achat ou la création d'une clinique.

Webinaire sur les soins oculaires aux communautés autochtones

En septembre dernier, l'ACO a offert un webinaire en anglais sur les soins oculaires aux communautés autochtones, animé par un groupe d'optométristes afin d'aider les membres à mieux comprendre les soins oculaires aux Autochtones au Canada et de stimuler la création d'une communauté de pratique pancanadienne axée sur l'accès aux soins de la vue pour les peuples autochtones. Le panel comprenait le Dr Johnathan Lam, qui a parlé de son travail dans l'élaboration du programme d'accès rural de BCDO; la Dre Shannon Gatrell, qui a partagé son expérience avec les cliniques ophtalmologiques mobiles pour les communautés autochtones de la Saskatchewan; et les Dre Dana Blakomer et Sally Brant, qui ont fourni des informations sur les initiatives auxquelles elles participent en Ontario.

Le webinaire était ouvert aux optométristes, aux étudiant.e.s en optométrie, aux AOCC, au personnel des associations provinciales et au corps professoral des écoles d'optométrie, et nous avons accueilli près de 250 participant.e.s. À la suite des discussions et des informations partagées lors du webinaire, nous avons compilé une liste de ressources sur le site web de l'ACO pour ceux qui souhaitent en savoir plus sur l'amélioration de l'accès et de l'équité dans la prestation des soins oculaires, en particulier pour les populations autochtones :



Voir les ressources
disponibles sur opto.ca
(connexion requise)

Ces informations comprennent un enregistrement du webinaire, des ressources cliniques et des liens vers des offres de formation continue sur la sécurité culturelle et la santé et le bien-être des Autochtones.

Les optométristes et les étudiant.e.s en optométrie qui s'identifient comme Autochtones sont invités à rejoindre la Communauté des Optométristes Autochtones du Canada (IOC).



Contactez ioc@opto.ca pour
en savoir plus



Programme AOCC

Le programme d'assistant.e optométrique certifié.e canadien.ne (AOCC) continue de prendre de l'ampleur, contribuant ainsi à garantir que votre personnel est bien formé et prêt à soutenir pleinement votre clinique. Le programme AOCC 2024-2025 a débuté en septembre avec 168 participants. Nous avons ajouté un contenu de formation continue précieux grâce à un accord élargi avec l'Association des opticiens du Canada (AOC) afin d'inclure des modules d'apprentissage en français pour les membres de l'AOCC.

Le programme AOCC est également disponible à la demande sous forme de version flexible du programme AOCC complet, ce qui permet aux membres de s'inscrire à tout moment et de suivre les modules à leur propre rythme.

Il existe actuellement 14 modules de formation continue, dont des modules mis à jour sur la gestion de la myopie et un nouveau module sur les lentilles sclérales en anglais et en français. 926 modules de formation continue ont été suivis avec succès au cours du cycle 2024-2025. Une micro-certification en dispensation est en cours d'élaboration.



Modules d'apprentissage de l'ACO	Modules achevés en 2024-25
Nouveau Lentilles de contact sclérales	348
Mis à jour Contrôle de la myopie	238
Nutrition oculaire	54
Gestion des ressources humaines	52
Gestion de la sécheresse oculaire (en anglais)	47
Thérapie de la vue Partie 1 (en anglais)	37
Thérapie de la vue (Partie 2) (en anglais)	34
Agents pharmaceutiques de diagnostic (en anglais)	27
La vue des enfants (en anglais)	27
La lumière ultraviolette et l'œil humain (en anglais)	23
Chirurgie réfractive de l'œil (en anglais)	22
Aides visuelles pour la basse vision (en anglais)	17

L'ACO s'est associée à Optique Centennial pour mettre à jour les trois modules de l'AOCC sur la vente, ainsi qu'un module sur le service à la clientèle et l'expérience des patients. Nous avons également collaboré avec Marketing 4ECPs à l'élaboration d'un module sur le marketing pour cette certification.

En collaboration avec le Fonds de fiducie des optométristes canadiens pour l'éducation (FFOCE), l'ACO a élaboré un programme de bourses d'études de l'AOCC pour les Autochtones et a offert son soutien à une personne. L'ACO a pris en charge les frais d'inscription, tandis que le FFOCE a fourni jusqu'à 1 000 \$ pour les frais de déplacement et d'hébergement.

Vision at Work

Les revenus de Vision at Work (VAW) ont augmenté, le laboratoire Optik K&R a été mandaté pour gérer toutes les commandes de montures et les demandes de garantie, ce qui a permis d'améliorer considérablement les délais d'exécution. La migration de la plateforme de facturation a amélioré le traitement des factures et offre de nouvelles possibilités de générer des revenus. Les employeurs ont reçu des mises à jour afin de leur fournir des directives plus claires pour le traitement des commandes, et leurs commentaires servent de base à un projet visant à explorer les possibilités d'un portail en libre-service pour la soumission et le suivi des commandes.



VAW soutient plus de 500 membres dans le cadre du programme

Le programme a généré 64 000 dollars pour les optométristes participant au programme au cours de l'année écoulée.

La responsable du programme Vision at Work rencontre régulièrement les directeurs des programmes provinciaux de sécurité oculaire afin de discuter des meilleures pratiques et des possibilités de soutien mutuel.

Soutenir les étudiant.e.s et les optométristes en début de carrière dans leur transition vers la pratique clinique

Établir des liens avec les étudiant.e.s et entretenir des relations solides est une priorité pour l'ACO. Comprendre les besoins et les préoccupations des futurs praticien.ne.s nous aide à leur offrir un soutien significatif et efficace, aujourd'hui comme demain.

Au cours de la dernière année, le président de l'ACO s'est rendu aux États-Unis pour rencontrer des étudiant.e.s canadien.ne.s à PUCO, SUNY, NECO, MCPHS et ICO, afin de les informer de la situation de l'optométrie au Canada, du rôle de l'ACO et de l'importance d'adhérer à une association.



L'automne dernier, il a assisté à la cérémonie Sarraus et Valises 2024 de l'ÉOUM, où il a remis des sarraus aux étudiant.e.s qui entrent dans la phase clinique de leurs études et leur a adressé les félicitations de l'ACO. Il a également participé à la cérémonie des sarraus de l'École d'Optométrie et des Sciences de la Vision de l'Université de Waterloo (UWOVS), où il a eu l'honneur de diriger la promotion 2028 et la promotion avancée 2026 dans leur serment avant de remettre les sarraus aux étudiant.e.s.

L'ACO a également organisé une réception pour les étudiants et les professeurs d'optométrie de l'UWOVS en octobre. Cet événement a permis aux étudiant.e.s de rencontrer tous les membres du Conseil de l'ACO et d'en apprendre davantage sur la pratique de l'optométrie au Canada et sur l'ACO. Nous avons été ravis de l'intérêt suscité par cet événement, qui a attiré plus de 100 étudiant.e.s.

En janvier dernier, le Dr Spiro a rencontré les étudiant.e.s de première année en optométrie à l'ÉOUM. Il a présenté aux futurs praticiens et praticiennes les avantages de l'adhésion étudiante à l'ACO, le rôle de l'association et les organismes qui représentent l'optométrie. La discussion a également porté sur différents modèles cliniques et les enjeux actuels de la profession.

Depuis quelques années, PUCO organise un souper de l'Action de grâce pour les étudiant.e.s membres de l'ACÉO. Cette année, plus de 65 étudiant.e.s de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de Terre-Neuve et Labrador se sont réunis pour souper. L'ACO était heureuse de coparrainer l'événement avec BCDO et AAO et de donner aux étudiant.e.s canadien.ne.s un avant-goût de chez eux.

Lauréats du Prix du leadership de l'ACO

Le Prix du leadership de l'ACO est décerné chaque année à un.e étudiant.e de quatrième année de l'ÉOUM et l'UWOVS afin de reconnaître leur engagement et leur professionnalisme exceptionnels, en phase avec les valeurs de notre Association, à savoir la responsabilité, la collaboration, l'innovation et l'impact dans notre communauté.



Isabella Duguay, étudiante à l'ÉOUM et présidente actuelle de l'AÉOUM, a été récompensée pour

sa contribution au comité VOSH (Volunteer Optometric Services to Humanity), son rôle d'organisatrice d'événements pour l'AÉOUM, son rôle de représentante étudiante auprès de l'AOQ et son engagement à maintenir des relations harmonieuses avec ses pairs et à améliorer la vie étudiante.



Amy Yamei Gu, étudiante à l'Université de Waterloo, a été récompensée pour son travail en tant

que directrice du mentorat de l'ACÉO et pour ses voyages humanitaires aux Philippines et en Jamaïque afin de fournir des soins oculaires aux communautés défavorisées.

Cours sur la gestion d'une clinique

L'ACO a renouvelé son financement pour le cours OPTOM380 sur la gestion de la pratique destiné aux étudiant.e.s de troisième année de l'UWOVS. Le cours explore les questions liées à la pratique en solo, aux associations, aux contrats, à l'élaboration et à la gestion d'une pratique clinique, à l'ouverture d'une clinique, à la formation du personnel, au traitement des plaintes, à la collecte de données, à la promotion et au marketing de la pratique, à la publicité, ainsi qu'aux questions financières et juridiques. Un groupe de discussion composé de jeunes optométristes a été consulté pour obtenir des commentaires sur le cours, ce qui a donné lieu à plusieurs suggestions de sujets et recommandations sur les formats de webinaires.

Renforcer les compétences et favoriser la collaboration

Congrès biennal de l'ACO



Pour son 39^e congrès biennal, l'ACO s'est associée à l'Association des optométristes de Nouvelle-Écosse (NSAO) et à Réhabilitation visuelle

Canada (VTC). Le congrès 2025 mettra en vedette des intervenant.e.s de partout au Canada et aux États-Unis qui traiteront d'une grande variété de sujets, allant du traitement et de la gestion des maladies à la réhabilitation visuelle, en passant par la gestion clinique, le salon professionnel Optofair et des activités sociales mettant en vedette la culture de la Nouvelle-Écosse.

L'ACO au Salon Vision 2024

L'ACO a tenu un kiosque lors du Salon Vision, l'événement annuel de l'AOQ, qui s'est tenu les 4 et 5 octobre à Montréal. Le personnel de l'ACO a eu plaisir à rencontrer les membres du Québec et à discuter des activités de l'ACO, des avantages offerts aux membres, du programme d'assistant.e optométrique

certifié.e canadien.ne (AOCC) et de notre dernière campagne d'éducation publique sur la myopie chez les enfants.

Groupe de travail sur les soins d'urgence

Dans le cadre de ses efforts pour mieux comprendre la dynamique des cas oculaires présentés aux services d'urgence et élaborer une approche fondée sur les connaissances, l'ACO a examiné les recherches sur les cas oculaires présentés aux services d'urgence canadiens. Nous avons également interrogé un échantillon représentatif de membres sur leur rôle actuel et potentiel dans les soins oculaires d'urgence. Les informations recueillies sont actuellement analysées dans le but de fournir des ressources aux associations provinciales et aux optométristes afin d'accroître leur participation aux soins oculaires d'urgence et de réduire la charge qui pèse sur les services d'urgence.



Promouvoir l'intégration bénéfique de la technologie

IA et téléoptométrie

Dans la foulée du Forum des leaders de l'optométrie 2024, qui portait sur l'IA et la téléoptométrie, l'ACO continue de rechercher et de diffuser des informations pertinentes et nouvelles sur ces deux domaines afin d'informer les membres sur leurs utilisations et des implications potentielles face à l'évolution du paysage des soins oculaires au Canada.

Le numéro 86, vol. 3, de la *Revue canadienne d'optométrie* a publié un article examinant les enjeux de la téléoptométrie, notamment le consentement des patients, l'efficacité, la délégation, la formation et le parcours des patients, y compris les protocoles d'orientation.



Examens complets de téléoptométrie au Canada : cadre clinique proposé
Nicolas Blais, Jean-Marie Hanssens, Adrianna Warren, Stanley Woo

Programme de développement du leadership

L'ACO conçoit et met en œuvre un programme complet de leadership adapté aux optométristes. Les objectifs généraux du programme comprennent le développement et l'amélioration des qualités de leadership et de la confiance en soi, l'établissement de partenariats durables avec les intervenants communautaires, l'amélioration des initiatives au sein des cliniques de nos membres et la promotion des relations professionnelles entre collègues. Cette formation préparera nos membres à assumer des rôles au sein des conseils provinciaux et pancanadien et à participer activement aux discussions à l'avant-garde des délibérations nationales sur les soins de santé. Les membres du conseil de l'ACO et les présidents des associations provinciales seront les premiers à participer au programme cet automne.

Développement des capacités de recherche

Revue canadienne d'optométrie (RCO)

Le travail se poursuit en vue de l'indexation de la **Revue canadienne d'optométrie**. L'an dernier, nous avons procédé à un examen approfondi du contenu, des processus et des lignes directrices de la RCO. Nous avons mis en œuvre les formats XML et HTML de la version numérique, amélioré le flux sur la plateforme OJS, les déclarations et les lignes directrices à l'intention des auteurs et créé un mandat pour le comité de rédaction. Le Dr Andrew Rixon, professeur assistant au Southern College of Optometry, Memphis Veterans Administration Medical Center, aux États-Unis, s'est joint au comité de rédaction.

En 2025, nous mettrons en œuvre d'autres changements afin de nous conformer aux exigences d'indexation et d'assurer la viabilité de la revue. La RCO accueille les soumissions des optométristes, des scientifiques de la vision, des chercheurs, des éducateurs et des praticiens du monde entier. Il s'agit d'une revue en libre accès sans frais de publication pour les auteurs, qui peuvent obtenir des points pour leur Fellowship de l'American Academy of Optometry et/ou du Collège canadien des spécialités en optométrie.

Centre de ressources pédagogiques Witer

L'ACO a renouvelé son soutien au le **Witer Learning Resource Centre** (WLRC) de l'Université de Waterloo. Le WLRC offre une gamme de services d'information et de ressources gratuits aux membres et anciens élèves de l'ACO, grâce au financement de l'ACO et de l'École.

